



PLAN DE RELEVEMENT POST-CYCLONE

COMMUNE DE BEAUMONT
Département de la Grand'Anse

Janvier 2017



PROPOS DE LA MAIRIE DE BEAUMONT

La Commune de Beaumont connaît un développement démographique sans précédent. L'absence d'application de la loi sur l'aménagement du territoire a entraîné la construction spontanée d'habitations qui ne répondent à aucune norme sanitaire ni environnementale. Considérée comme le plus grand carrefour commercial de la région après Jérémie, en matière d'urbanisation elle est classée en deuxième position après Dame-Marie. Avec ses trois sections communales, la commune faisait d'énormes progrès dans les domaines de l'éducation, de l'urbanisation, de la santé, du commerce et de l'agriculture en particulier. Beaumont possède les plus grandes habitations caféières de tout le département de la Grand'Anse.

Frappée par l'ouragan Matthew qui a provoqué d'immenses dégâts du 3 au 4 octobre 2016, la commune de Beaumont, après tant d'années de relance économique et infrastructurelle, vient de faire face à cette catastrophe naturelle où toutes ses ressources ont été détruites. Cette situation précaire semble écarter définitivement la population de ses rêves de voir sa condition sociale et économique améliorée. La situation est inquiétante et effraie tout le monde. L'agriculture, la principale activité de la population, est effondrée. Les infrastructures scolaires, routières et les maisons sont partiellement détruites. Là encore les rêves de la population ne doivent pas mourir.

Pour palier à ces difficultés, des efforts concertés de tous les secteurs vitaux de la société doivent être menés. D'où la décision du conseil municipal de faire appel à des compétences diversifiées, avec l'appui technique du PNUD, pour la mise en place d'un plan de relèvement communal sur la base d'un programme à court et à moyen terme. Le présent document qui représente notre vision du développement est l'œuvre d'un travail des gens avisés de la communauté et représente notre contrat avec nos concitoyens.

Alexis Faveur

Maire de la commune de Beaumont

Participants au Plan de Relèvement

Dimanche	Marie Josée	Mairie Roseaux
Francois	Florise	Mairie Beaumont
Pierre	J. Raymond	CCPL
Jeudy	Roberto	Mairie
Remarais	Dolph Georgy	N/A
Aimé	Pierre Marie	Mairie Beaumont
Alexis	F. Endrick	Dispensaire Beaumont
Joseph	Joselie	EFACAP Beaumont
Nazaire	Dieuteveut	CASEC 1 ^{ère} section
Volcimus	Roland	HELP
Baptiste	Arnold	Justice
Monthervil	Ernst	Religion
Alexis	Faveur	Mairie Beaumont
Meilleur	Markenson	Justice
Aime	Emmanuel	Mairie Beaumont
Dorestan	Anouce	MENFP
Alexis	Emanie	ASCP
Jeune	Ommena	ASCP
Pierre	Arry	Mairie
Louis Jean	Leonel	COREB
Edma	Jean Brunel	MENFP
Dutreuil	Jean	MENFP
Voltaire	Jacob	VOJ Construction
Louis Jean	P. Widner	CCPC
Montima	Israel	Mairie Beaumont
Laguerre	Yves	Mairie Beaumont
Onezir	Wilne	ASCP
Etienne	Venos	N/A
Nazaire	Judson	DINEPA
Cadet	William	MENFP
Dorestant	Gerard	Cultivateur
Saint Jacques	Ramil	Commerçant
Etienne	Isaac	Mairie Roseaux
Pierre	Wilner	CCPC
Larose	Kenson	HELP
Baptiste	Jacques	CCPC
Alexis	Clerius	Mairie Beaumont
Francois	Jean Romain	Mairie Beaumont
Descorbeeth	D.Ismelie	OEC
Jean	Jonas	UCARB
Nazaire	David	Mairie Beaumont
Jeune	Saint Victor	CCPC
Baptiste	Emmanuel	Eglise st Gérard
Stjacques	Miguedarline	Infirmière

CADRE D'INTERVENTION ET METHODOLOGIE

Le plan de relèvement communal est un outil d'aide à la prise de décision à destination des gestionnaires du territoire, ceci afin de formuler une réponse cohérente adressant les nombreux dommages causés par le cyclone Mathieu qui a frappé Haïti au début du mois d'octobre 2016. Ce support technique est élaboré à partir du Plan de Réduction des Risques (PRR) avec l'appui technique du PNUD, sur des fonds d'ECHO et de DFID. Cette cartographie identifiant les zones propices à l'urbanisation sert de base aux autorités locales, aux élus et cadres techniques communaux, afin de diriger les efforts du relèvement en fonction des enjeux et priorités qu'ils ont eux-mêmes identifiés, sur un mode participatif, avec la société civile, le secteur privé, les organisations non gouvernementales locales et internationales. Les orientations définies peuvent évoluer en fonction des interventions humanitaires en cours qui, parfois, couvrent les premiers axes prioritaires identifiés dans la stratégie de relèvement (ex : aide aux déplacés hébergés dans des bâtiments publics reconvertis en structures d'accueil temporaires).

Chaque proposition pour le « relèvement » doit faire l'objet d'études de faisabilité approfondies notamment pour les infrastructures et les ouvrages de mitigation (ex : relevés topographiques, prospections géophysiques et/ou géotechniques, etc.). En ce sens, la cartographie multirisque réalisée sur le territoire de la Commune de Beaumont (incluant le risque sismique, de submersion marine/tsunami, d'inondation, de glissement de terrain, de chute de blocs, d'affaissement/effondrement etc.) permet d'orienter les interventions en fonction des menaces identifiées et du risque encouru par la population, ceci dans l'objectif d'optimiser les fonds dédiés au relèvement ainsi que l'expertise technique déployée.

Ce plan est pensé comme une première étape vers l'élaboration du Plan Communal de Développement (PCD) définissant une vision de l'aménagement du territoire sur le long terme. La Commune de Beaumont possède dorénavant des études techniques (cartographie multirisque, carte des enjeux, Plan de Réduction des Risques etc.) qui constituent une assise à l'élaboration d'un plan couvrant l'ensemble des domaines relatifs au développement territorial aussi bien pour le volet social, économique que structurel, ceci en lien avec le Plan Stratégique de Développement d'Haïti (PSDH) qui fixe les objectifs du pays à l'horizon 2030.

Le plan de relèvement est axé sur trois principaux secteurs:

- **Logement** (y compris la problématique des déplacés et des abris temporaires) ;
- **Infrastructures et services de base** (transport, eau, drainage, gestion des déchets, électricité, équipements scolaires, de santé, etc.) ;
- **Economie** (secteur pêche, agricole, artisanat, touristique, commercial, etc.) ;

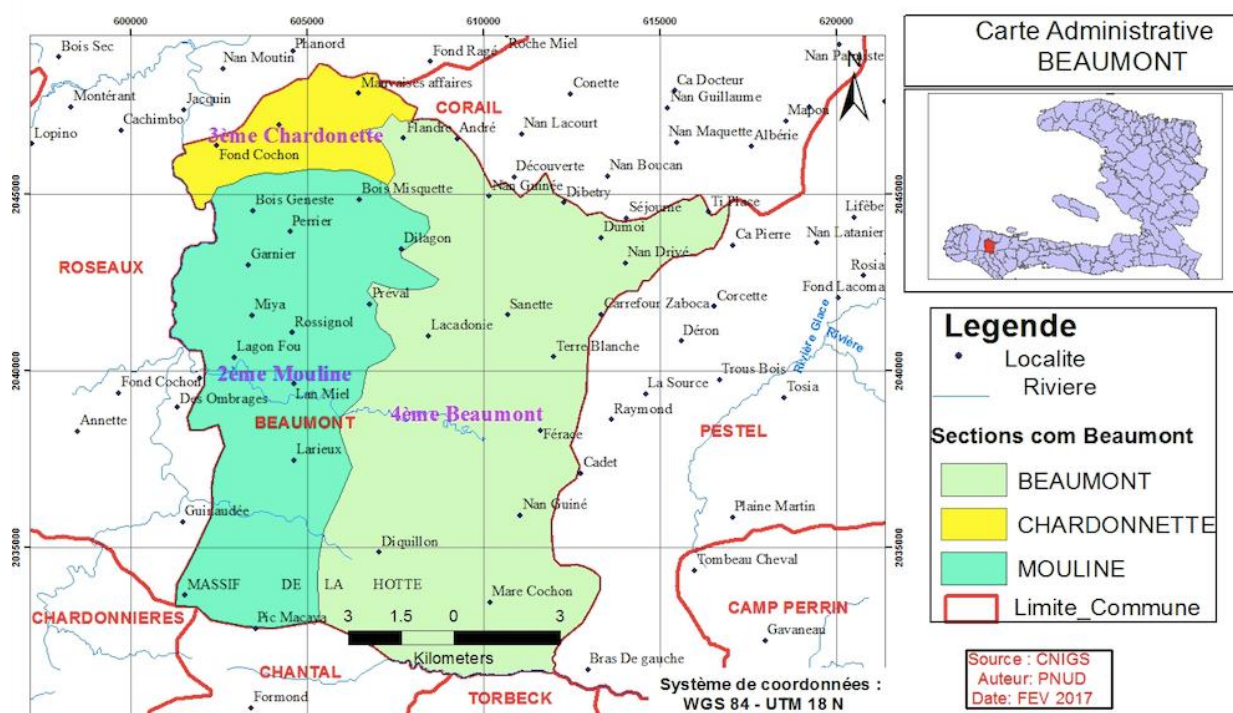
Certains aspects tels que l'environnement ou la question foncière ont été abordés de manière transversale sur les trois secteurs. Le plan se compose, dans un premier temps, d'un diagnostic des dégâts causés par le cyclone et plus largement d'un état des lieux de la « situation » du secteur avant le désastre. Cet exercice a permis d'identifier les zones les plus vulnérables, souvent celles cartographiées comme inconstructibles (Plan de Réduction des Risques). Au regard des principaux défis identifiés, des options de « relèvement » sur le court, moyen et long termes sont élaborées sur la base du zonage des risques, localisant les espaces propices à l'urbanisation (peu exposés aux

risques sismique, inondation, submersion marine, etc.) ainsi que les espaces modérément exposés sur lesquels des mesures de mitigation doivent être initiées.

Par ailleurs, des orientations pour l'opérationnalisation des options définies sont proposées, basées sur le cadre légal et procédural en vigueur ainsi que des propositions de mécanismes de gouvernance. Une synthèse du plan de prélèvement représentant les axes priorités d'intervention vient clore le document.



Localisation de la Commune de Beaumont



Profil démographique de la Commune de Beaumont

UNITÉ GÉOGRAPHIQUE	MILIEU	TOTAL	FEMMES	> 18 ANS	MÉNAGES	SUPERFICIE EN KM2	DENSITÉ
1re Section Beaumont	Urbain	5,380	2,635	3,500	1,189	1.51	3,563
1re Section Beaumont	Rural	13,129	6,293	7,925	2,867	85.76	153
2e Section Chardonnette	Rural	8,415	4,034	5,079	1,938	52.47	160
3e Section Mouline	Rural	3,212	1,539	1,939	800	15.60	206
TOTAL		30,136	15,635	18,443	6,794	155.34	194

Source : Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) 2012

I. SECTEUR LOGEMENT

DIAGNOSTIC

Le cyclone Mathieu qui a frappé la Commune de Beaumont en octobre 2016 a causé de lourds dégâts avec des pertes humaines recensées de l'ordre de 132 morts, 18 disparus et 443 blessés. Le secteur du logement a été largement touché. L'inventaire réalisé par l'équipe communale fait état de :

- 4994 maisons détruites dont 313 au centre-ville, 2920 dans la première section, 560 dans la seconde section, 1201 dans la troisième section
- 971 maisons endommagées dont 254 au centre-ville, 305 dans la première section, 47 dans la seconde section, 365 dans la troisième section

L'ensemble du territoire communal a été frappé avec les logements endommagés ou détruits par la violence du vent et par la pluie. Dans la troisième section et le parc Macaya, des glissements de terrain ont emporté des habitations.

Plusieurs bâtiments ont servi d'abris temporaires lors de l'évacuation réalisée conjointement par la Commune et la Direction de la Protection Civile (DPC) :

Inventaire non exhaustif des abris temporaires

Sections / zones	Abris provisoires
Centre-Ville	Lycée National de Beaumont EFACAP Collège de la Providence Dispensaire de la Providence National Nouvelle de Beaumont Sainte Catherine Evangélique Baptiste Ecole Chrétienne
1^{ère} section	Ecole Renaissance Grotte Nan Maxi (32 personnes) Grotte la Cadonie (450 personnes) Grotte Nan Portal (42 personnes) Grotte Ferace (146 personnes) Grotte Gran Bwa (300 personnes) Grotte Benotte (105 personnes)

2^{ème} section	Collège Saint Gerand Dispensaire de Chardonnette Presbytère
3^{ème} section	Ecole Nationale de Mouline Dispensaire de Mouline Grotte Amiel

De nombreux propriétaires de maisons ont accueilli des déplacés et sinistrés dans leurs logements ou leurs jardins. Certains sont toujours hébergés de manière temporaire alors que d'autres continuent de vivre dans les grottes à l'image de la Grotte Cadonie située dans la première section. Le reste de la population a récupéré sa parcelle et essaye de rebâtir, à la mesure de ses moyens financiers, leur logement perdu.

Quelques organisations nationales et internationales ont fourni des préâts et des tôles mais en quantité insuffisante au regard des nombreux besoins :

- 500 tôles (SECUSA) pour le centre-ville
- 1000 tôles (Compassion Haïti) pour la première section (67 personnes bénéficiaires)
- 75 tôles et clous pour l'église Adventiste du centre-ville
- 200 filtres d'eau (ADRA-Haïti et Global Medic)
- 2000 tôles et 100 bâches données par le député Anouce Bernard

Plusieurs organisations ont manifesté leur intérêt de financer des projets de réparation et de construction de logements :

- HELP : construction de 150 maisons (zone ciblée Fond Nord, 1^{ère} section)
- CECI : réparation de 100 maisons (1^{ère} et 3^{ème} sections, zone Bwa Miskèt)
- Action-Aid : réparation de 100 maisons (toitures)

Le principal obstacle à la reconstruction des logements est les capacités financières réduites des ménages qui, pour la grande majorité, a perdu ses sources de revenus durant le cyclone (cultures agricoles, outils de pêche, commerce etc.). Par ailleurs l'augmentation des prix des matériaux de construction constitue une entrave majeure à la réparation et à la construction des habitations.

Exemple de l'inflation des prix des matériaux de construction depuis le cyclone

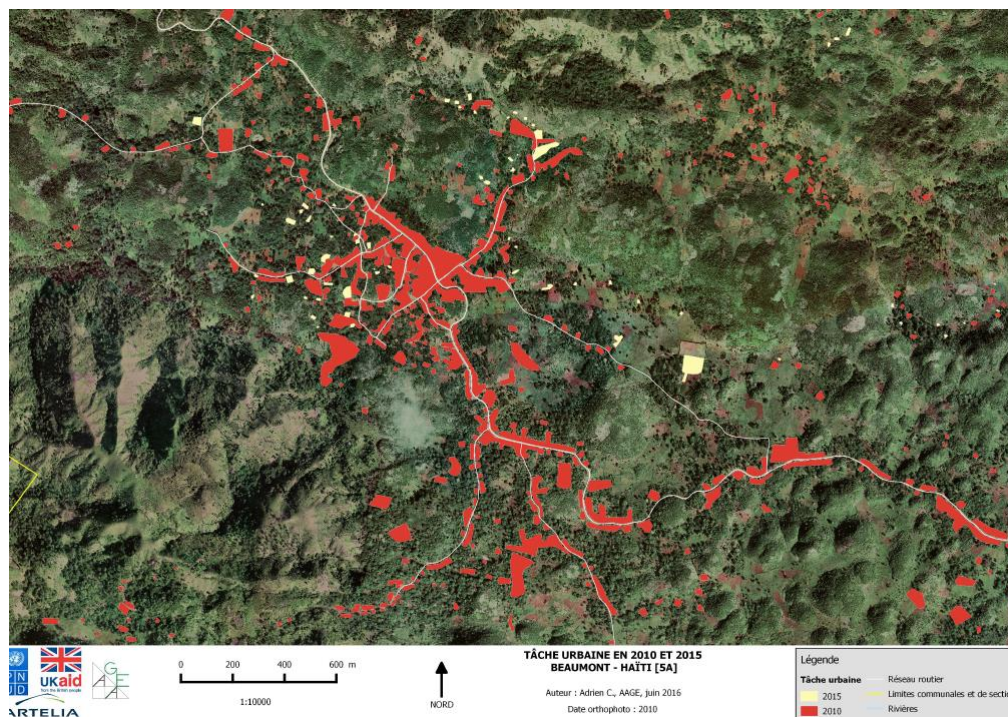
Matériel de construction	Prix avant le cyclone (HTG)	Prix après le cyclone (HTG)
Tôle	200	300
Fer 1/2	450	550
Fer 3/8	275	325
Fer 1/4	75	110
Ciment	480	600
Sable (camion)	6500	8000
Roche (camion)	3000	4000
Fil à ligature	50	75
Clou (livres)	75	100
Bois (2x4, unité)	400	550
Plywood (unité)	500	650

Les arbres déracinés et coupés par les vents violents du cyclone ont été utilisés pour faire principalement du charbon et de la chaux. La carrière qui alimentait la Commune en sable s'est effondrée, rendant la zone inaccessible. Dans la première section, il existe d'autres carrières mais qui sont, elles-aussi, inaccessibles (Dumois, Centre Davzak, au Centre). La troisième section possède de nombreuses roches utilisées pour la construction.

La Commune de Beaumont ne possède pas de réserves foncières pouvant être mobilisées pour des opérations de relogement de la population affectée et la plus vulnérable. La plupart des terres de l'Etat sont situées dans les sommets du pic Macaya, zone protégée et inaccessible.

La commune de Beaumont est située sur un plateau à une altitude moyenne de 860m avec un maximum de 2400m. La partie méridionale de la commune, qui comporte les reliefs les plus élevés, est également la moins peuplée : l'essentiel de la population se répartit sur le bas plateau, aux alentours de l'axe Jérémie – Les Cayes.

Evolution de la tâche urbaine (général)

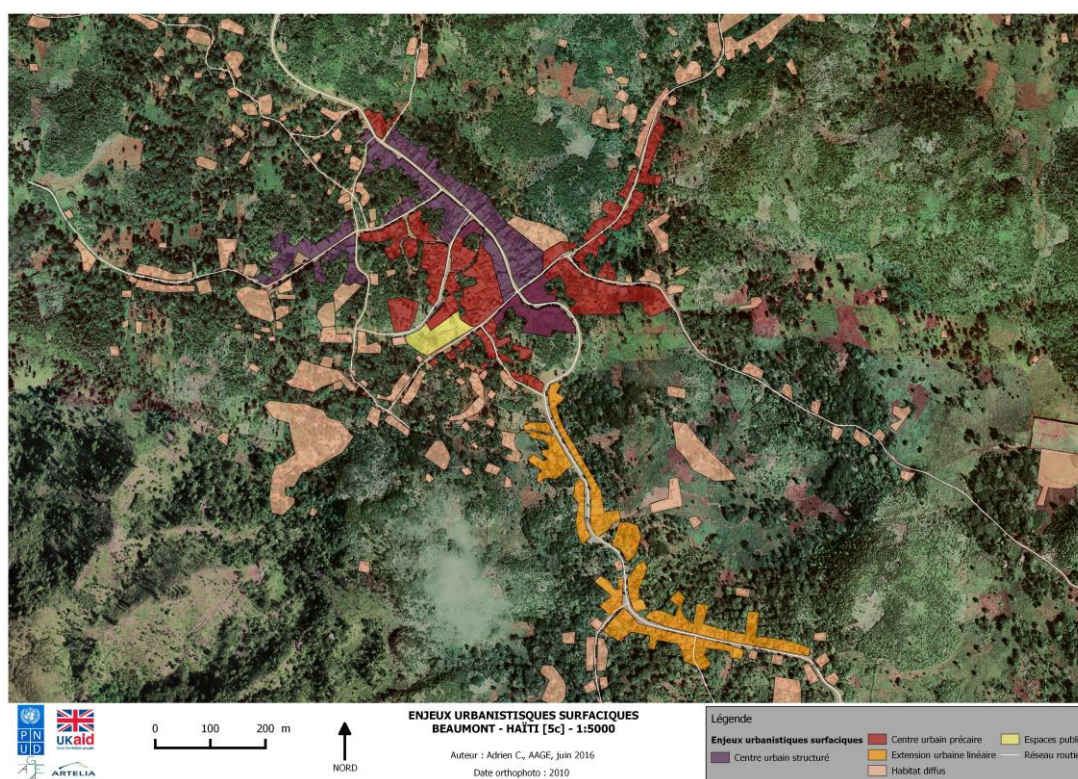


L'analyse de nombreux documents (études, inventaire cartographique, photographies aériennes), la rencontre avec les élus et les visites de terrain ainsi que l'importance du développement de nouvelles zones urbaines en zones à forts aléas ont permis la classification de l'utilisation des sols spécifique aux territoires à forts enjeux urbanistiques. Cette approche permet de déterminer, pour les zones urbaines, des unités homogènes en termes de morphologie, de typologie, de densité, de datation du bâti et, surtout, du mode d'organisation et d'accessibilité aux réseaux viaires pour les « bourgs ».

La classification des enjeux surfaciques comprend :

- Centre Urbain Structuré (CUS) cœur historique et faubourg présentant une continuité bâtie et mixité d'usage
- Centre urbain précaire (CUP)
- Extension urbaine linéaire (EUL)
- Habitat diffus (HD)
- Zone d'activité (ZA)
- Espace public (EP)
- Dents creuses + enclaves (DC + ENC)

Enjeux urbanistiques



Le croisement de la cartographie multirisque et des enjeux aboutit à un Plan de Réduction des Risques en zones Urbaines (PRRNU) qui localise les zones inconstructibles (rouge), constructibles sous réserve de travaux de mitigation (orange) et des zones urbanisables sous réserves de respecter des règlements et normes de construction (vert). Le PRRNU a pour objet de délimiter les zones directement exposées aux risques et d'autres zones non directement exposées mais où certaines occupations ou utilisations du sol pourraient aggraver les risques ou en provoquer de nouveaux. Au regard de ces priorités les objectifs du PRRNU visent à :

- Assurer la sécurité des personnes en interdisant les implantations humaines dans les zones les plus dangereuses où la sécurité des personnes ne peut être garantie ;

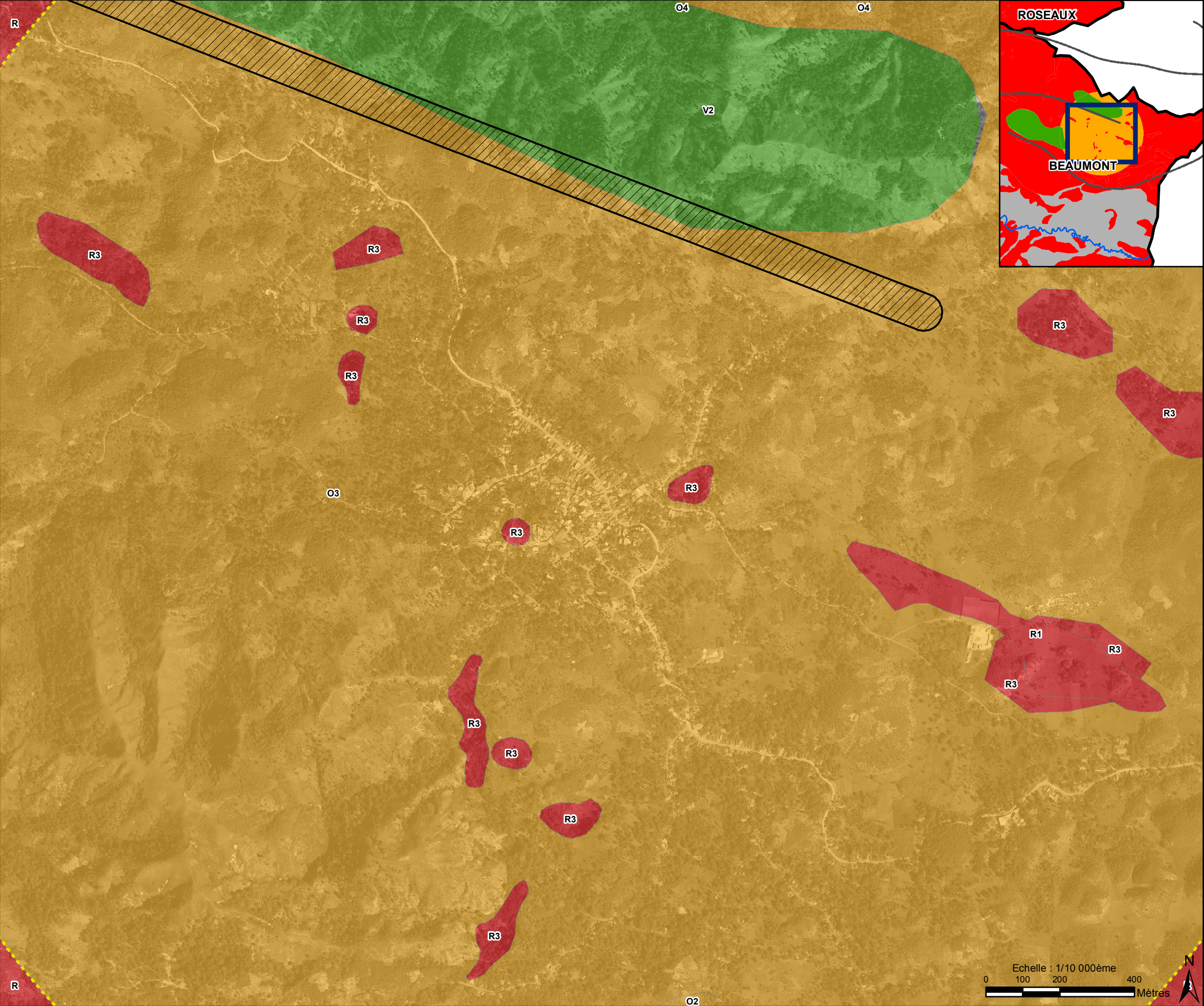
- Ne pas augmenter les enjeux exposés, en limitant strictement l'urbanisation et l'accroissement de la vulnérabilité dans les zones soumises aux différents aléas ;
- Diminuer les dommages potentiels en réduisant la vulnérabilité des biens et des activités dans les zones exposées et en aidant à la gestion de crise ;
- Préserver les capacités d'écoulement et les champs d'expansion des crues pour ne pas aggraver les risques dans les zones situées en amont et en aval ;
- Eviter tout endiguement ou remblaiement nouveau qui ne serait pas justifié par la protection de lieux fortement urbanisés ;
- Sauvegarder l'équilibre des milieux dépendant des petites crues et la qualité des paysages souvent remarquables du fait de la proximité de l'eau et du caractère encore naturel de l'environnement ;

En fonction des enjeux présents, le PRRNU définit sur ce territoire des règles de bon usage du sol ainsi qu'une carte de zonage. Ainsi, le PRRNU, à travers le zonage et les règles de bon usage du sol, organise les projets d'installations nouvelles et les projets d'aménagement des constructions existantes en prescrivant des règles d'urbanisme, de construction ou d'exploitation. Le zonage et les règles de bon usage du sol distinguent schématiquement trois types de zones :

- **Les zones rouges où le risque est jugé fort à très fort.** Dans ces zones, le principe général est l'interdiction. Les objectifs sont :
 - L'interdiction de toutes constructions nouvelles
 - L'amélioration de la sécurité des personnes et la non-augmentation de la population exposée
 - La réduction de la vulnérabilité des constructions et des aménagements existants par des prescriptions de travaux très strictes
- **Les zones vertes où le risque est plus modéré.** Les principes sont :
 - Réglementer la construction
 - Viser la réduction du risque par une diminution significative de la vulnérabilité des biens et des personnes
- **Des zones jaunes ou oranges** où le risque est présent mais sur lesquelles des aménagements lourds sont réalisables pour réduire ce risque. Sur ces zones, et après réalisation des aménagements, l'urbanisation sous condition devient possible.

Le tableau suivant présente le zonage de base proposé :

Aléas	Mesures de prévention	Espaces non urbanisés	Espaces urbanisés	
			Non protégés par une parade ou mitigation et/ou parade inefficace	Protégés par une parade (efficace et surveillée) ou mitigation
Aléa fort	Difficiles techniquement ou très coûteuses	Inconstructible	Inconstructible	Inconstructible sauf exception stricte
Aléa moyen	Coûteuses généralement à maitrise d'ouvrage collective	Inconstructible	Inconstructible (exceptionnellement constructible sous conditions après mise en œuvre de mesures de protection collectives)	Constructible sous conditions de réalisations d'ouvrages de protection et de leur entretien
Aléa faible	Coût modéré, généralement à maitrise d'ouvrage individuelle	Constructible sous conditions de prise en compte de mesures de prévention. Inconstructible en cas de danger humains	Constructible sous conditions de prise en compte de mesures de prévention individuelle	Constructible sous conditions d'entretien des ouvrages de protection





République d'Haïti



CARTE INFORMATIVE DES RISQUES SUR LE DÉPARTEMENT DE LA GRANDE ANSE

CARTE DE ZONAGE RÉGLEMENTAIRE

COMMUNE DE BEAUMONT

Limite communale

Cours d'eau principaux

Zone urbaines

Zones réglementaires

Constructibles mais soumises à recommandations : zones vertes «V» de contrainte faible. (Zones concernées par au moins un aléa faible, autre que sismique, ruissellement et vent)

Inconstructibles : zones rouges «R» de contrainte forte ou d'interdiction. (Zones concernées par au moins un aléa fort à très fort, autre que sismique, ruissellement et vent)

Constructibles mais soumises à prescriptions : zones oranges «O» de contrainte moyenne à forte. (Zones concernées par au moins un aléa moyen, autre que sismique, ruissellement et vent)

Constructibles mais soumises à recommandations : zones Grises «G» de contrainte faible.(Zones concernées par les aléas sismique, ruissellement et vent de différents degrés)

Zone de faille active inconstructible

Aléas	Mesures de prévention	Espaces non urbanisés	Espaces urbanisés	
			Non protégés par une parade ou mitigation et/ou parade inefficace	Protégés par une parade (efficace et surveillée) ou mitigation
Aléa très fort	Impossible techniquement	Inconstructible		
Aléa fort	Difficiles techniquement ou très coûteuses	Inconstructible		Inconstructible sauf exception stricte
Aléa moyen	Coûteuses généralement à maîtrise d'ouvrage collective	Inconstructible	Inconstructible (exceptionnellement constructible sous conditions après mise en œuvre de mesures de protection collectives)	Constructible sous conditions de réalisations d'ouvrages de protection et de leur entretien
Aléa faible	Coût modéré, généralement à maîtrise d'ouvrage individuelle	Constructible sous conditions de prise en compte de mesures de prévention. Inconstructible en cas de danger humains	Constructible sous conditions de prise en compte de mesures de prévention individuelle	Constructible sous conditions d'entretien des ouvrages de protection

Règlement	Phénomène(s) principal(aux)	Code Alea	Autre phénomènes
ZONES ROUGES			
R1	Inondations (aléas fort et très fort) Submersion marine (toutes classes)	*I3* - *I4* - S*	Chute de blocs, effondrements et glissements (toutes classes)
R2	Glissement de terrain (aléa fort)	G3*	Chute de blocs (<=2), effondrement(<=1) et inondation (<=2)
R3	Effondrement (aléa fort)	F3	-
R4	Chute de blocs (aléa fort)	B3	
ZONES ORANGES			
O1	Inondations (aléa moyen)	*I2*	Glissements (<=2)
O2	Glissement de terrain (aléa moyen)	*G2*	Inondations (=1), chute de blocs (=1)
O3	Effondrement (aléa moyen)	F2	-
O4	Chute de blocs (aléa moyen)	B2*	Glissements (<=2), inondations (=1), effondrements (<=2)
ZONES VERTES			
V1	Inondations (aléa faible) et glissements de terrain (aléa faible)	I1 - G1I1	-
V2	Glissement de terrain (aléa faible)	G1	-
V3	Effondrement (aléa faible)	F1	-
V4	Chute de blocs (faible)	B1*	Glissement de terrain (=1)



PN
UD



UKaid
from the British people



OPTIONS

Actions court terme (< 6 mois)	Ciblage des zones les plus vulnérables de la Commune - Identifier, sur la base du Plan de Réduction des Risques, les espaces habités les plus vulnérables pour proposer des alternatives à la population résidente - Réaliser une enquête sur les besoins des habitants afin d'orienter les projets d'assistance des organisations voulant s'investir dans la réparation de logements, la construction, la provision en services de base Distribution de matériaux de construction sur les zones vulnérables - La Commune ne souhaite plus de distribution de bâche car la phase humanitaire est révolue et qu'il faut penser au développement durable, sur le long terme - Des tôles peuvent être distribuées ainsi que des matériaux de longue durée Initier une concertation avec les ménages voulant être relocalisés - Certains ménages localisés à Moussambé et DjenDjen souhaitent quitter leurs terrains si d'autres espaces leur sont proposés. Ces zones sont très vulnérables (exposées aux vents violents et aux glissements de terrain) - Le centre-ville pourrait recevoir certaines de ces familles si des travaux d'aménagement sont réalisés et si des terrains identifiés sont achetés à des privés ou si un mécanisme d'affermage est initié Dispenser une assistance technique pour la construction para sismique et para cyclonique en mobilisant les ingénieurs formés sur les normes du Ministère des Travaux Publics
Actions moyen/long terme > 6 mois	Réaliser un Plan Communal de Développement - Elaborer, après demande auprès du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE), un plan communal de développement pour tout le territoire communal avec des espaces réservés pour l'urbanisation (sur la base du Plan de Réduction des Risques), pour les espaces publics, pour les services, les infrastructures etc. - Mettre en place des règlements pour interdire la construction sur les zones « rouges » identifiées dans le PRR - Utiliser les études existantes (référence aux outils techniques mentionnés ci-dessous) pour réaliser le Plan Communal de Développement ainsi que les autres supports techniques pour l'aménagement urbain et du territoire Formations techniques - Organiser des séances de formations pour les ingénieurs et professionnels sur la construction - Sensibiliser la population sur les pratiques de construction et sur les risques naturels - Former le personnel technique de la Commune sur la procédure du permis de construire pour les nouvelles constructions en utilisant le PRR Mise en place d'une table de concertation - Etablir un mécanisme de concertation entre les autorités et la population pour la valorisation des grandes actions de la Commune Elaborer un plan d'urbanisation pour les zones peuplées « bourg » afin de planifier les services de base : réseau d'eau, de drainage, de gestion des déchets etc.

SUPPORTS OPERATIONNELS

OUTILS	Outils réglementaires - Loi sur le lotissement (décret 1982) et l'aménagement urbain (loi 1963, décret 2005, 2006 pour aménager les sites de relocalisation) - Déclaration d'utilité publique (loi 1979) - Procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique (loi 1979) - Procédure d'arrêté municipal / communal - Normes du MTPTC sur la construction parasismique et cyclonique - Procédure de délivrance des permis de construire (décret 1982) Outils techniques - Plan de Prévention des Risques, Commune de Beaumont (PNUD, 2016) - Inventaire des dégâts post cyclone, Commune de Beaumont, 2016 - Plan de Développement de Beaumont - Rapport CIAT sur le changement climatique et l'aménagement du territoire - Rapport sur le processus de diagnostic communal - Rapport sur le projet d'éco musée, village du café à Beaumont (patrimoine, environnement, communauté, économie, architecture)
GOVERNANCE	- Doter la Commune de techniciens formés - Doter la Commune d'un Plan Communal de Développement (MPCE) - Coordination avec le MTPTC (normes de construction)

II. SECTEUR INFRASTRUCTURES ET SERVICES DE BASE

INFRASTRUCTURES ROUTIERES : DIAGNOSTIC ET OPTIONS

Diagnostic (Section routière)	Etat	Options		
		Court terme	Moyen terme	Long terme
Route #7				
Tronçon: Carrefour Zaboka -Carrefour Charles	Chute de blocs, effondrement de la route à certains endroits Dégradation de la route suite au cyclone	Déblaiement et mise en place de panneaux d'avertissement	Réparation de la route Améliorer le drainage	Réparation de la route Traitement des versants
	Présence de doline au niveau de Carrefour adventiste (centre- ville de Beaumont)	Déjà remblayé Panneaux d'avertissement à installer	Etude/ diagnostic du sous-sol	Traitement adéquat de la route
	Chute de blocs observés au niveau: • Nan Guinen à Carrefour Charles • Hôpital Citimed à Cassanette	Déblaiement à faire		

	• Cassanette à Nan Guinen			
	Carrefour Zaboka allant vers Beaumont: route fréquemment bloquée par des chutes de blocs et glissements de terrain		Vérification de l'état du sous sol et du versant Mise en place des parades de mitigation	Mise en place d'un service d'entretien intercommunal (Pestel, Corail, Beaumont, Roseaux) Mise en place de parades de mitigation
1ère section				
Tronçon: Carrefour Cassanette-Au Centre	Route et piste en mauvais état	Déjà déblayé	Amélioration de l'accessibilité	Transformer ce tronçon en une route
Tronçon: Nan Fond à Dumois	Route en très mauvais état			
Tronçon: Carrefour Cassanette-Berotte/ Férasse	Piste et route en très mauvais état			
Tronçon: Carrefour Citimed-Rue St-Celia/ La Bondance	Route en mauvais état	Améliorer l'état de la route Améliorer le drainage		Entretien régulier
Tronçon Cassanette- Des Barrières/ Préval	Piste en très mauvais état	Déjà déblayée	Améliorer l'état de la piste Amélioration du drainage	Transformer la piste en route
Tronçon: Carrefour Zaboka-Ferace/ Au Centre	Piste en très mauvais état	Déjà déblayée	Améliorer l'état de la piste Améliorer le drainage	Transformer la piste en route
Tronçon: St Celia-Dumois	Route et piste en très mauvais état			
Tronçon: Beaumont -St Journée en passant par Castor	Piste en très mauvais état			
Tronçon: Castor-Delpeche				
Tronçon: André-St Journée				
Tronçon: Nan Guiné -Macaya				
Tronçon: Nan Guiné -Bois				

Misquette en passant par La Chicotte				
Tronçon: rue Pommes à Cassanette II				
Tronçon: Cassanette-Belance en passant par Caby				
2ème Section				
Tronçon: Fond Cochon	Route et pistes en très mauvais état	Déjà déblayés	Améliorer l'état de la piste Améliorer le drainage	Transformer la piste en route
Tronçon: Desonbraille en passant par Chardonette				
Tronçon: Chardonette-Mouline en passant par Lemarié	Piste en très mauvais état			
Tronçon: Chardonette-St Martin en passant par Nabé				
Tronçon: Charbonette-Jourgain en passant par Moulin				
3ème Section				
Tronçon: Carrefour Nan Guinen-Mouline en passant par Silagon	Route et pistes en très mauvais état	Déjà déblayée	Améliorer l'état de la piste Améliorer le drainage	Transformer la piste en route
Tronçon: Mouline- Sous Plaine en passant par Perier	Piste en très mauvais état	Déjà déblayée	Améliorer l'état de la piste Améliorer le drainage	Transformer la piste en route
Tronçon: La Croix Gagner en passant par Mouline				
Tronçon: Jaune-St Martin en passant par Gagner				
Tronçon: Mouline-Chardonette en passant par St Martin	Pistes en très mauvais état	Déjà déblayées	Améliorer l'état de la piste	Transformer la piste en route

Tronçon: Mouline- Chaplette en passant par Perier	Pistes en très mauvais état	Déjà déblayées	Améliorer le drainage	Transformer la piste en route
Tronçon: Perier- Nan Kann en passant par Mouline				
Tronçon: Belance-Miyade en passant par Sous Plaine			Améliorer l'état de la piste Améliorer le drainage	
Tronçon: Rossignol-Calino en passant par Larrieux	Piste en très mauvais état		Améliorer l'état de la piste Améliorer le drainage	Transformer la piste en route
Tronçon: rue des Pommes-Belance				

SERVICES DE BASE : DIAGNOSTIC ET OPTIONS

Zones	Eau	Assainissement	Electricité	Gestion des déchets
Centre-ville	Absence de réseau d'adduction en eau Collecte de l'eau de pluie Sources : - Trankil non fonctionnelle suite au cyclone - Digoterie non fonctionnelle suite à la construction de la route	- Canal Morne à Dedans jusqu'à Labomlance (300m) - Quelques maisons ont leurs propres latrines - Absence de gestion des eaux noires (toilettes) et grises (eaux de pluie et de domestique)	Absence de réseau d'approvisionnement en électricité Approvisionnement par énergie solaire	Site de décharge fonctionnel mais non structuré situé à Courbe Carousse Dépôt des déchets dans l'environnement
1ère section	Absence de réseau d'adduction en eau Collecte de l'eau de pluie Sources : - Cassonnette (en travaux avec Save The Children) - Trou Zombi - Au Centre - Nom Maurice (captée) - Nan Pierrevil - Nan Pitimi	Absence de gestion des eaux noires et grises	Absence de réseau d'approvisionnement en électricité Approvisionnement par énergie solaire	Absence de décharge formelle Dépôt des déchets dans l'environnement

	- Nan Bwapin - Nan Ti chamin - Nan DjenDjen - Mossambie - Nan Joseph - Nan Maxi - Mokabi - Madam Lifev - Gobelette - Colin - Source Roseaux - Ferace - Nan Motte - Lot bo dlo - Depreye - Pr Kann - Nan Ti Loui - Nan Fèm (captée) - Preval - Bwa Lakonn - Tè Blanch - Source Abricot - Kè Poze - Rondino - Tet Dlo			
2nd section	Absence de réseau d'adduction en eau Collecte de l'eau de pluie Sources : - Jenesé - Chardonette (captée) - Nan Rak - Nan Pitimi - Moulin - Move Zafé	Absence de gestion des eaux noires et grises	Réseau existant avant le cyclone mais génératrice non fonctionnelle Absence de réseau d'approvisionnement en électricité Approvisionnement par énergie solaire	Absence de décharge formelle Dépôt des déchets dans l'environnement
3^{ème} section	Absence de réseau d'adduction en eau Collecte de l'eau de pluie Sources : - Maria (captée) - Mareille (captée) - La Source - Nom Malé (captée) - Nan Bambou - Anba Bwa Pin - Nan Vo - Nan Tayo - Nan Dalle (captée) - Nan Ti Godé - Belizaire	Absence de gestion des eaux noires et grises	Absence de réseau d'approvisionnement en électricité Approvisionnement par énergie solaire	Absence de décharge formelle Dépôt des déchets dans l'environnement

	- Larye - Charlotte - Catino - Mia - Chapelette - Rossignol - Berist - Buisson - Jànn - Galité - Debaryé (x2) - Tardieu - Chivry - Amnyèl - Machotière - Zanyle - Nan Bouk - Plem Poban - Roseau			
--	--	--	--	--

OPTIONS

Actions	Eau	Assainissement	Electricité	Gestion des déchets
Moyen terme	Centre-ville : réparation du réseau Autres sections : - Traitement de l'eau - Nettoyage et travaux de correction des ravines - Etablir un périmètre de protection pour les sources principales afin de limiter leur contamination	Centre-ville : - Réhabilitation du réseau actuel - Construction de 600 ml dans les zones prioritaires et vulnérables Toutes les sections : - Sensibilisation sur les latrines dans le logement - Construction de latrines publiques avec un maintien approprié	- Généralisation de l'utilisation de l'énergie solaire	Centre-ville : distribution de moyens pour la collecte et le transport des déchets Autres sections : Organisation de la collecte notamment pour protéger les sources
Long Terme	Centre-ville : - Captage des sources à haut débit - Extension du réseau Autres sections : - Captage et déviation des eaux de ruissellement qui polluent les sources - Réalisation d'un plan d'aménagement avec le plan du réseau pour	- Elaboration d'un plan d'aménagement pour l'évacuation et la gestion des eaux noires et grises - Conservation de sol et reboisement en amont - Construction de canaux de drainage	- Refaire et étendre le réseau sur la base d'un plan d'ensemble - Mise en place d'un système de gestion et de taxation du service électrique	Centre-ville : - Tri des déchets - Recyclage Général : - Construction de sites de décharge formels sur la base d'un plan avec un mécanisme de gestion et de maintenance

	l'approvisionnement en eau	- Construction de latrines publiques		
--	----------------------------	--------------------------------------	--	--

EQUIPEMENTS RECEVANT DU PUBLIC : DIAGNOSTIC ET OPTIONS

Structures de Santé

	Diagnostic	Options		
		Court terme	Moyen terme	Long terme
Centre de Santé Sainte Agnès	Fortement endommagé au niveau de la toiture, des fenêtres et du matériel	Mettre en place une clinique mobile pour prodiguer des soins à la population	Remise en état de la toiture suivant les normes parasismiques et para cycloniques et réparation ou remplacement des équipements	Reconstruction du centre selon les normes parasismiques et para cycloniques et suivant les directives des Plans de Prévention des Risques
Dispensaire La Providence de Beaumont	Partiellement endommagé au niveau des fenêtres, portes et du matériel	Déjà réparé	Vérification de la qualité de la structure du bâtiment et réparation	Reconstruction du centre selon les normes parasismiques et para cycloniques et suivant les directives des PPR Périmètre de réserve foncière autour du bâtiment
Dispensaire St Gérard de Chardonnette	Fortement endommagé (toiture enlevée, structure du bâtiment et matériels endommagés)	Clinique mobile en attendant la réparation du bâtiment	Remise en état de la toiture suivant les normes parasismiques et para cycloniques et réparation ou remplacement des équipements	Reconstruction du centre selon les normes parasismiques et para cycloniques et suivant les directives des PPR Périmètre de réserve foncière autour du bâtiment
Dispensaire St Paul de Mouline	Partiellement endommagé	Des travaux de réparations sont déjà en cours	Vérification de la qualité de la structure du bâtiment et réparation	Reconstruction selon les normes parasismiques et para cycloniques et suivant les

				directives des PPR
--	--	--	--	--------------------

Etablissements scolaires

	Diagnostic	Options		
		Court terme	Moyen terme	Long terme
1ère Section				
Lycée de Beaumont	Toiture partiellement endommagée, fenêtres emportées	- Toiture déjà réparée - Réparation du mobilier ou remplacement du mobilier	Vérification de la qualité de la structure du bâtiment et réparation	Entretien régulier
Nationale Nouvelle de Beaumont	Mobilier endommagé	Nettoyage déjà fait	Réparation ou remplacement du mobilier	Remplacement du mobilier
EFA de Beaumont	Toiture enlevée Non fonctionnel	- Réparation/ mise en état de fonctionnement - Rendre l'établissement opérationnel		
EFACAP	Toiture arrachée	Réparation suivant les normes para cycloniques		
École évangélique	Toiture partiellement arrachée	Déjà réparée	Vérification de la qualité de la structure du bâtiment	Entretien régulier
École La Providence de Beaumont	Clôture détruite Barrière emportée	Reconstruction de la clôture Remplacement de la barrière		
Dieunidou Kindergarden	Mobilier endommagé	Remplacement du mobilier		
École Communautaire OCIDEB	Détruite		À reconstruire suivant les normes para cycloniques et parasismiques	
Ecole Nationale de Fon Toutani	N/A	N/A	N/A	
Ecole Nationale de Lacadony	Détruite		Reconstruction	
Ecole Nationale de Préval	Détruite		Reconstruction	
Ecole Nationale de d'André	Mobilier endommagé	Remplacement du mobilier endommagé		
Ecole Nationale de Au Centre	Mobilier endommagé	Remplacement du mobilier (tableau, banc, table, bureau, chaises, etc.)		
2ème Section				
Collège Saint Gérard de Chardonnette	Mobilier endommagé	Remplacement du mobilier endommagé		
École Nationale de Chardonnette	Toiture emportée	Réparation de la toiture suivant les normes de construction para cyclonique Mettre en état de fonctionnement		
3ème Section				

Ecole Nationale de Moulines	Toiture totalement détruite	Déjà réparée	Réparation de la toiture suivant les normes de construction para cyclonique Mettre en état de fonctionnement
Ecole Nationale Nouvelle de Moulines	Détruite	Construction d'un abri devant recevoir provisoirement les élèves en attendant la reconstruction de l'établissement scolaire	Reconstruction selon les normes parasismiques et para cycloniques et suivant les directives des PRR
Ecole Nationale de Saint Martin	Détruite		
Ecole Nationale de Ganier	Détruite		
Ecole Communautaire de Chapelette	Détruite		
Ecole Nationale de Debarrière	Détruite	Déjà réparée	Réparation de la toiture suivant les normes de construction para cyclonique
Collège Saint Paul de Moulines	Toiture entièrement endommagée		

Etablissements religieux

	Diagnostic	Solution		
		Court terme	Moyen terme	Long terme
Eglise Catholique de Beaumont	Toiture entièrement endommagée, fenêtres emportées	Réparation en cours	Respect des normes para cycloniques Etudes structurales à faire	
Eglise de Dieu	Détruite	N/A	N/A	N/A
Béthanie	Toiture entièrement détruite	Respect des normes para cycloniques		
MEBSH de Au Centre	détruite		Reconstruction suivant les normes parasismiques et para cycloniques suivant les directives des Plans de Prévention des Risques	
Chapelle Saint Luc de Nan Georges	détruite			
MEBSH de Dumois	détruite			
Eglise de Dieu de Bois Lacombe	détruite			
Eglise Adventiste de Beaumont	Bâtiment endommagé	Réparation suivant les normes parasismiques et para cycloniques		
Eglise Saint André	Détruite		Reconstruction suivant les normes parasismiques et para cycloniques suivant les directives des Plans de Réduction des Risques	
Chapelle Préval	détruite	N/A	N/A	N/A
Chapelle Larioux	détruite	N/A	N/A	N/A
Eglise par La Foi	détruite	Réparation en cours		
Eglise Chrétienne de Cassanette	Toiture endommagée	Déjà réparée		
Chapelle Dumois	Détruite	N/A	N/A	N/A
Eglise de Dieu de Fonds Toutanie	Détruite	N/A	N/A	N/A
Eglise Saint Gérard de Chardonette				

MEBSH de Chardonnette	Toiture emportée	Respect des normes para cycloniques	
Eglise Saint Paul de Mouline			
MEBSH de Bellanse			
MEBSH de Perier			
Adventiste de Saint Martin			
MEBSH de Montadine	Détruite		Reconstruction suivant les normes parasismiques et para cycloniques suivant les directives des Plans de Réduction des Risques

Bâtiments recevant du public

	Diagnostic	Solution		
		Court terme	Moyen terme	Long terme
Mairie de Beaumont Tribunal de Paix	Toiture endommagée (Sert actuellement de Centre de santé)	- Déjà réparée - Restauration de la fondation initiale à faire	Réhabilitation complète du bâtiment à faire	Construction d'un complexe administratif logeant les bureaux de l'Etat notamment la Mairie de Beaumont
Sous-commissariat de Beaumont Direction Général des Impôts Officier d'État Civil	Clôture détruite	Réparation de la clôture	Relocalisation et reconstruction du sous-commissariat dans une zone verte suivant le PPR et suivant des normes parasismiques et para cycloniques	
Bureau CASEC	Inexistant pour les 3 sections		Construire dans chaque section communale, un bureau CASEC dans une zone verte suivant le PPR et suivant des normes parasismiques et para cycloniques	

SUPPORTS OPERATIONNELS

Le cadre légal en vigueur relatif à la provision en services de base et à la construction ainsi que certaines études techniques élaborées sur la Commune de Beaumont peuvent constituer un support pour faciliter l'opérationnalisation des axes de relèvement prédéfinis.

OUTILS	Supports réglementaires - Normes du MTPTC pour les axes routiers - Normes de la DINEPA pour l'assainissement et l'accès à l'eau potable - Normes de construction pour les hôpitaux, centres de santé - Normes de construction pour les établissements scolaires Outils techniques - Inventaire des dégâts post cyclone, Commune de Beaumont (2016) - Plan de Prévention des Risques, Commune de Beaumont (PNUD, 2016)
---------------	--

GOUVERNANCE	- Améliorer les capacités de gestion de la commune (finances, taxes, ressources techniques etc.) - Coordination Commune => MTPTC / DINEPA (via la délégation départementale) - Coordination Commune => Association des Maires de la Grande Anse (AMAGA) pour la mise en commun de certaines infrastructures - Coordination Commune => Ministère de la Santé pour la réparation des centres de santé et des hôpitaux - Coordination Commune => Ministère de l'Education pour la réparation des écoles - Coordination => opérateurs de mise en oeuvre
--------------------	---

III. SECTEUR ECONOMIQUE

DIAGNOSTIC

Le secteur économique a été largement touché par le cyclone, notamment pour l'agriculture, activité génératrice de revenus majoritaire de la Commune. Les exploitations ont été sévèrement touchées : le bétail a disparu à plus de 50% alors que les principales cultures (café, igname, figue banane, haricot, maïs, taro, cultures maraichères) ont été anéanties. Les parcelles ont été endommagées par les vents violents, le ravinement de l'eau lors des pluies torrentielles, des chutes de blocs et de terres. La grande majorité des biens de consommation vient de l'extérieure.

La production artisanale est inexistante en raison de l'absence de matière première. Les locaux des centres artisanaux sont détruits: six qui confectionnaient des tableaux et six autres qui faisaient de la broderie (habits, bijoux et souliers). Les points de stockage et les lieux de vente ont été affectés. Il est fait état de :

- 17 boulangeries détruites
- 3 pharmacies sont endommagées avec des pertes énormes en matériels (pharmacie divine, pharmacie Saint Agnès et Pharma Plus)
- 3 stations de radios dont deux totalement détruites (Radio Mega et Radio Crisalem), la radio la Prophétie (matériels détruits) fonctionne par intermittence
- 12 restaurants sont détruits et 5 hôtels endommagés (Hôtel Sweet Love, Hôtel Macaya, Hôtel Good Night, Hôtel l'Age de Dieu et Hôtel Saint-Agnès)
- Station d'essence détruite à Carrefour zaboka

Inventaire non exhaustif des ateliers de transformations

LIEU	NOM	ETAT	
Centre-ville	COFEBOM (transformation fruit)	Toiture enlevée, moulin détruit, matériels endommagés	Recommandations générales Apporter un appui matériel aux ateliers Dispenser des formations Développer des alternatives pour les emballages
Cassanette	FLANM (poma de cheveux)	Détruit, problème d'emballage	
Centre-ville	Fanm Vanyan Kadéf (vin maïs)	Problème de matières premières	
Centre-ville	CTPB (pâtisserie et broderie)	Toiture enlevée, matériels endommagés	
Cassanette	Cassaverie et cremas cacao	Local détruit	
Nan Guinen	GNC (usine transformation ricin)	Local détruit	
Nan Ponm	Jelekè m (crème à la glace)	Local détruit	
Centre-ville	UCARB (transformation café)	4 centres scolytes endommagés	
Centre-ville	Au bec Fin (pâtisserie)	Local détruit	

Les sites touristiques, pourvoyeurs de revenus pour la population ont été affectés :

- Le Parc Macaya
- Une multitude de grottes dont certaines servent d'abris provisoires aux déplacés ayant leurs maisons détruites en milieu rural : Grotte Tijaden, deux grottes à Lacadonie, Grotte Nan Lehandre, grotte Montadière, grotte Berotte, deux grottes à Belance, deux grotte à mouline, grotte Ozando et grotte Basquin.

OPTIONS

Actions à court terme < 6 mois

- Distribution de semences à cycle court (igname, maïs, haricot, cultures maraichères, manioc douce etc.)
- Appui à la recapitalisation des ménages grâce au petit élevage (caprin et volailles) de race indigène, distribution de boucs améliorés pour croisement avec races locales, assistance financière pour la mise en place de poulaillers (petits et grands éleveurs), distribution de bétail sous forme de prêt
- Mise en place de pépinière de café
- Organisation des activités d'« argent contre travail » dans le secteur agricole (subventionner les journées de travail / une partie en semence)
- Apporter un appui à la main d'œuvre agricole dans les corvées
- Distribution de drageons de banane
- Création de citernes, d'impluvium et de terrasses et semences adaptées
- Boutique d'intrants communautaires

Actions au long terme

- Dispenser des formations aux cultivateurs sur les pratiques culturales, la conservation des sols, la mitigation des risques avec de meilleures pratiques etc.
- Appui à la restauration des cultures d'exportation de café et cacao
- Aménagement des bassins versants (correction ravine, protection des sols et plantation massive d'arbre fruitiers et forestiers)
- Relancer la filière Igname (technique miniset, semence, lutte contre les parasites)
- Appui à la filière café (taille, pépinière, régénération, lutte contre parasites)
- Exploiter les arbres morts pour la construction (selon les essences appropriées)
- Mise en place de centres de stockage de denrées agricoles, silos pour stockage des haricots et de maïs
- Mise en place de services vétérinaires
- Apporter un appui financier aux pharmacies, boulangeries avec crédit ou subventions tout comme aux hôtels, stations d'essence, stations de radio et les restaurants (facilitation de crédit à faible taux)
- Créer des centres de stockages pour le café et intensifier la lutte contre le scolyte
- Rendre les réseaux routiers plus accessibles pour l'écoulement des produits
- Réduire le taux d'intérêt des crédits accordés aux agriculteurs, pour faciliter la recapitalisation des exploitations paysannes. Faciliter le payement des ristournes, qui depuis trois ans n'arrivent pas aux agriculteurs
- Le parc national Macaya a des atouts écologiques qui existent nulle part dans le pays, pour cela un réseau routier reliant le parc au Départements Sud et Grand-Anse par voiture devrait être pensé dans une logique de développement durable et économique à long terme en exploitant les potentielles éco touristiques de ce parc
- Mise en place d'une politique de développement économique en vue de l'élimination de l'extrême pauvreté principalement dans les localités les plus reculées (Berotte, Chivry, Férace, Lacadonie et Aucentre), par la création d'emplois, la recapitalisation des exploitations agricoles et l'amélioration des circuits économiques
- Interdire de nouvelles constructions et l'exploitation du parc Macaya
- Interdire les feux volontaires dans le sous-bois, les cultures érosives et les coupes anarchiques des arbres dans le parc pour protéger les niches écologiques, limiter les inondations et l'érosion des sols

Situation des marchés sur la Commune

ZONE	MARCHE	ETAT	RECOMMANDATIONS
Centre-ville	Marché Beaumont	Détruit	Reconstruction des marchés si situés sur des zones constructibles (Plan de Réduction des Risques) avec des abattoirs, latrines publiques, accès à l'eau potable et une gestion déchets efficace
Mouline	Marché Mouline	Détruit	
Chardonette	Marché Chardonette	Détruit	
Au centre	Marché Au centre	Détruit	
Saint Martin	Marché Saint Martin	Détruit	
Durmois	Marché Durmois	Détruit	
Centre-ville	Un peu de tout quincaillerie	Endommagé	Relocaliser le marché de Beaumont, le marché de Saint-Martin et le marché de Mouline. Doter la commune d'un site de décharge et des matériels pour gérer le déchets.
Centre-ville	Sweet Love Depot et Plop plop depot	Toiture enlevée	
Centre-ville	Jehovah depot	Détruit	

SUPPORTS OPERATIONNELS

OUTILS	Outils techniques - Etude FAO, 2015 - Plan de Prévention des Risques, Commune de Beaumont (PNUD, 2016) - Rapport CIAT sur le changement climatique et l'aménagement du territoire - Rapport sur le processus de diagnostic communal - Rapport sur le projet d'éco musée, village du café à Beaumont (patrimoine, environnement, communauté, économie, architecture)
GOVERNANCE	- Coordination avec les Ministères de l'Environnement, de l'Agriculture, du Commerce, le MTPTC (secteur infrastructures), le MPCE (Plan Communal de Développement) - Coordination avec les autorités locales (CASEC, ASEC) notamment pour les sections communales rurales et éloignées - Structuration du secteur productif agricole via des associations, des coopératives et une meilleure coordination avec le secteur privé et bancaire - Cellule de coordination Commune => opérateurs travaillant sur les secteurs de la production agricole, du commerce et de l'accès au crédit

IV. SYNTHÈSE DU PLAN DE RELEVEMENT

SECTEUR	INTERVENTIONS COURT TERME	INTERVENTION MOYEN/LONG TERME
Logement	Ciblage des zones les plus vulnérables de la Commune sur la base du Plan de Réduction des Risques et proposer des alternatives à la population résidente Distribution de matériaux de construction sur les zones vulnérables : la Commune ne souhaite plus de distribution de bâches; des tôles peuvent être distribuées ainsi que des matériaux de longue durée Initier une concertation avec les ménages voulant être relocalisés sur des espaces propices à l'urbanisation et selon la disponibilité foncière Dispenser une assistance technique pour la construction para sismique et para cyclonique en mobilisant les ingénieurs formés sur les normes du Ministère des Travaux Publics	Réaliser un Plan Communal de Développement avec des espaces réservés pour l'urbanisation (sur la base du Plan de Réduction des Risques), pour les espaces publics, pour les services, les infrastructures (etc.), mettre en place des règlements pour interdire la construction sur les zones « rouges » identifiées dans le PRR Formations techniques pour les ingénieurs et professionnels sur la construction, sensibiliser la population sur les pratiques de construction et sur les risques naturels, former le personnel technique de la Commune sur la procédure du permis de construire pour les nouvelles constructions en utilisant le PRR Mise en place d'une table de concertation ; établir un mécanisme de concertation entre les autorités et la population pour la valorisation des grandes actions de la Commune Elaborer un plan d'urbanisation pour les zones peuplées « bourg » afin de planifier les services de base etc.
Infrastructures Services de base Equipements recevant du Public (ERP)	- Infrastructures routières: réparation des axes prioritaires pour l'acheminement de l'aide d'urgence via des opérations d'« argent contre travail » pour recapitaliser les ménages - Services de base : eau (réparation du réseau, traitement de l'eau, correction des ravines, périmètre de protection des sources pour limiter leur contamination), électricité (généralisation de l'utilisation de l'énergie solaire), assainissement (réhabilitation du réseau actuel, systématiser les latrines dans les logements, construction de latrines publiques), gestion des déchets (système communal de collecte) - Equipements recevant du public : réhabilitation des structures prioritaires	- Infrastructures routières: installation de panneaux de signalisation, construction et réparation des axes, travaux de drainage, entretien des infrastructures, construction / renforcement de parades de mitigation, revêtement des voies - Services de base : eau (captage des sources à haut débit, extension du réseau, réalisation d'un plan sectoriel pour le PCD et le plan d'urbanisme), électricité (refaire le réseau, mise en place d'un système de taxation du service électrique), assainissement (plan d'assainissement des eaux grises et noires en lien avec le PCD et les plans d'urbanisme, réalisation des infrastructures de drainage prioritaires), gestion des déchets (construction d'un site de décharge, le tri sélectif, recyclage)

	(santé, écoles, bâtiments administratifs) selon les normes du MTPTC	- Equipements recevant du public : réparation et construction des bâtiments selon les normes du MTPTC
Economie	- Distribution de semences de cultures à cycle court en urgence et d'outils aratoires - Appui technique et financier pour la relance de l'élevage - Initier des activités d' « argent contre travail » pour recapitaliser les ménages (déblaiement, conservation des sols, remise en état des parcelles (etc.))	- Relance de la filière de production du café, igname - Protection du site Macaya (interdire les nouvelles constructions) et valorisation touristique - Favoriser l'accès aux crédits et aux formations techniques sur les nouvelles pratiques agricoles - Limiter les feux volontaires pour limiter l'érosion - Assister les ateliers de transformation de matière première (production agricole) et d'artisanat (ébénisterie)



Le plan de relèvement communal est un outil d'aide à la prise de décision à destination des gestionnaires du territoire, ceci afin de formuler une réponse cohérente adressant les nombreux dommages causés par le cyclone Mathieu qui a frappé Haïti au début du mois d'octobre 2016. Ce support technique est élaboré à partir du Plan de Réduction des Risques (PRR) avec l'appui technique du PNUD sur des fonds d'ECHO et de DFID. Cette cartographie identifiant les zones propices à l'urbanisation sert de base aux autorités locales, aux élus et cadres techniques communaux, afin de diriger les efforts du relèvement en fonction des enjeux et priorités qu'ils ont eux-mêmes identifiés, sur un mode participatif, avec la société civile, le secteur privé, les organisations non gouvernementales locales et internationales. Les orientations définies peuvent évoluer en fonction des interventions humanitaires en cours qui, parfois, couvrent les premiers axes prioritaires identifiés dans la stratégie de relèvement (ex : aide aux déplacés hébergés dans des bâtiments publics reconvertis en structures d'accueil temporaires).



Document disponible sur:

www.mpce.gouv.ht -

www.ht.undp.org -